

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE VELAINES-POPUELLES

Durant la campagne de fouilles 1977, menée sous l'égide du S.N.F. du 21 avril au 3 octobre, les recherches ont été portées sur le territoire de Velaines, au-delà du « pavé de Velaines à Popuelles » qui subdivise le site en deux parties inégales. C'est dans ce secteur que l'on pouvait espérer découvrir le corps de logis principal de cette villa (cf. *Arch. Belg.* 177, 45-49, fig. 27).

La méthode utilisée fut celle des tranchées. Après un premier sondage orienté nord-sud, large de 2 mètres, une série de quinze tranchées de 1,50 m de largeur, suffirent pour dresser le plan des ruines. Malheureusement, l'érosion de la crête, accélérée par le soc de la charrue descendue jusqu'à -0,40 m, parfois même à -0,45 m, a effacé toute stratification et détruit totalement ou partiellement les zones sud et ouest des bâtiments. Les murs subsistants, tous négatifs et larges d'environ 0,60 m, s'inscrivent directement dans le sol en place, sous l'humus, et cela parfois sur une profondeur de quelques centimètres seulement. La couche noire ou grise, contemporaine de la phase de construction en bois antérieure, est absente dans ce secteur. Toutefois, une série de pieux dans la zone occidentale amorce, semble-t-il, la forme d'une habitation circulaire.

Les trois parties distinctes des ruines appartiennent sans doute à un seul bâtiment très allongé et orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est. Sa longueur, dépassant 66 m, pouvait facilement atteindre une centaine de mètres. Sa largeur reste inconnue. De la partie première, découverte presque en face de l'aile orientale (fig. 27, 10-13), il ne subsiste qu'une grande salle, cinq pièces plus petites et l'amorce d'une septième. Il semble qu'un portique longeait vers le centre la façade de l'immeuble orientée vers la cour. Du côté ouest, un seul moignon de mur est conservé. Il appartient probablement à la prolongation du portique. Entre les deux apparaît une curieuse construction faite de trois murs de plus de 5 m de longueur, construits sur les trois côtés d'un carré. Situées pratiquement au centre de l'édifice, ces fondations pourraient avoir soutenu un portail central qui s'élevait au-dessus du portique. Cela expliquerait la largeur plus importante des murs (0,70 m) et leur implantation profonde dans le sol.

Mentionnons encore deux fosses à provisions (?), non datables, et trois fosses à chaux (fig. 27, 14-15). L'une de ces dernières, la plus occidentale, a servi ensuite de dépotoir qui a livré les seuls objets en céramique découverts dans cette portion du site. Ce sont des produits des I^{er} et II^e siècles après J.-C. : tessons en terre grossière, certains en forme d'urne, l'épaule décorée d'impressions au bâtonnet; tessons en terre grise provenant de gamelles du type Howardries : céramique avec bandes lustrées; cf. *Revue Arch. de l'Oise* 6, 1975 et 8, 1976; fragments de deux petits pots à miel du type Vindonissa 107, l'un gauchi à l'orifice, en terre rugueuse de couleur orange et avec deux anses asymétriques, l'autre en terre dite savonneuse (fig. 28, 1-2);

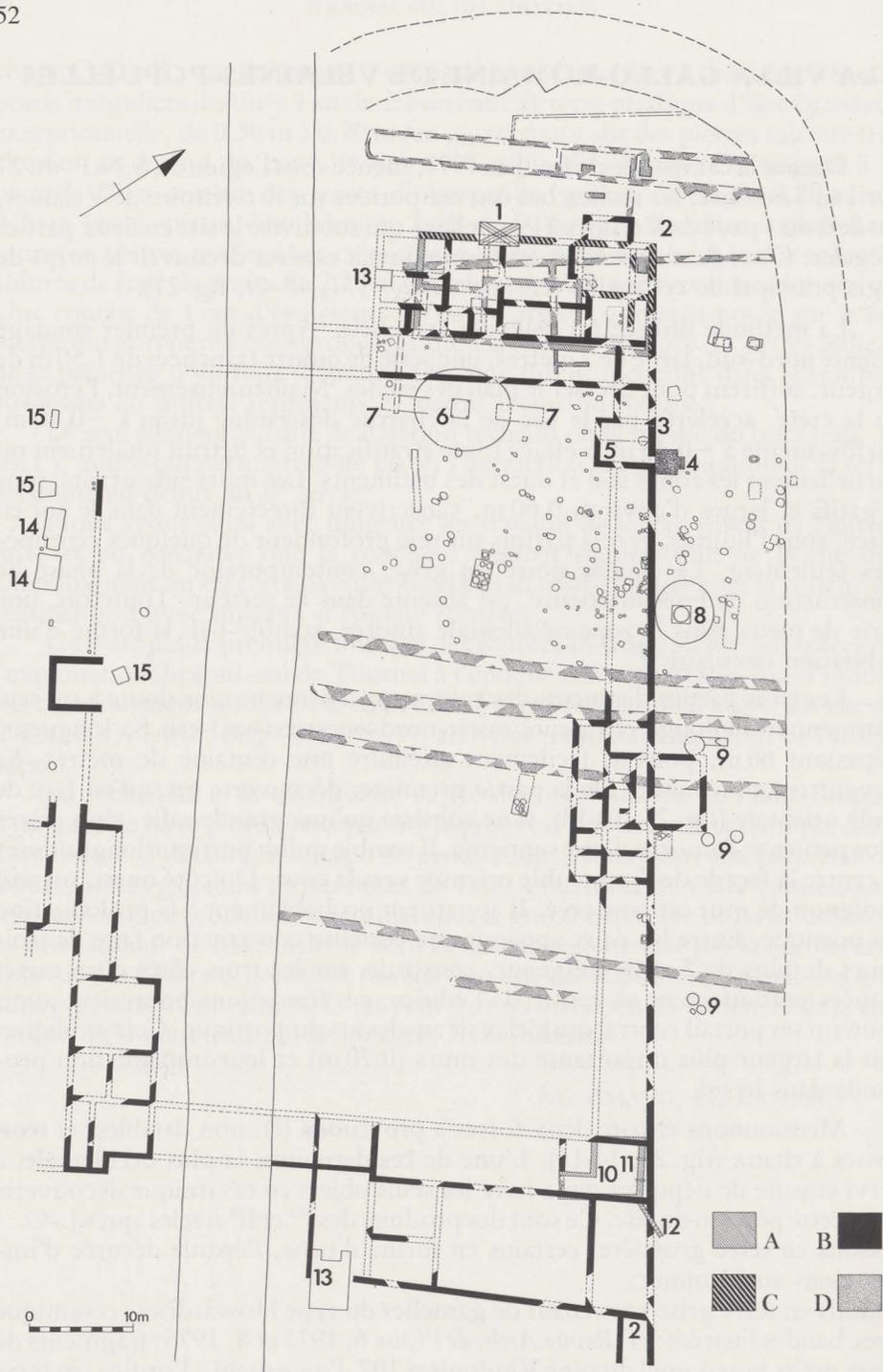


Fig. 27. Plan général de la villa. A: première période; B: développement ultérieur; C: murs remployés; D: fossés antérieurs.

deux fonds de cruches en terre rugueuse de couleur orange, à panse ovoïde; un petit vase sur piédouche en terre grise (fig. 28, 3); un fragment de gobelet en terre blanche, avec couverte olive et grènetis, du type Ludovici U 25.

Particulièrement intéressants sont les trois fragments d'un masque de démon en terre blanche, dont une reconstitution est proposée à la fig. 28, 4. Dans la large bouche entrouverte, les dents sont marquées par des incisions au couteau, le contour de l'œil par une baguette et les rides autour de la bouche par des sillons. Un trou de fixation est visible dans le coin inférieur gauche. La forme très large et plane exclut un usage comme masque de théâtre. Il s'agit probablement d'une applique servant à protéger cette villa et ses habitants des influences maléfiques.

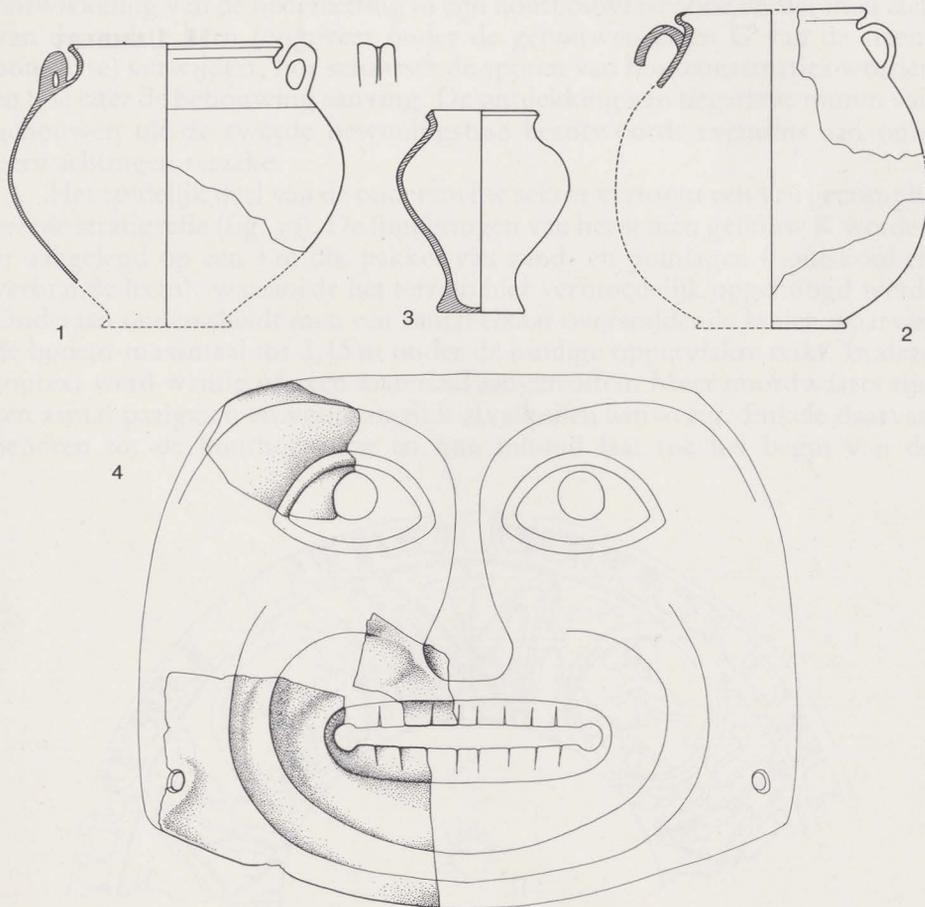


Fig. 28. Poteries et masque en terre cuite. Ech. 1/3.

Une tranchée creusée le long de la route pour recouper le trajet possible du fossé de ceinture (fig. 27, 16), n'a rien donné. Le tracé de ce fossé reste donc à identifier; sans doute est-il couvert par la route actuelle.

Malgré les nombreuses lacunes, les vestiges découverts cette année permettent de mieux comprendre le plan d'ensemble de cette villa, dont le type classique est maintenant parfaitement défini. Ils appartiennent au corps de logis avec la façade principale orientée au nord-est. Lors d'un aménagement ultérieur, ce corps de logis fut agrandi. Deux interprétations sont possibles, soit que les deux premiers bâtiments annexes furent simplement reconstruits et reliés au bâtiment principal par des portiques, soit qu'ils furent carrément englobés dans deux ailes en retour ajoutées à ce dernier. Ces ailes encerrent une grande cour rectangulaire d'environ 70 m sur 46 m, qu'un portique sur le quatrième côté sépare de la vaste cour des communs s'étendant vers le nord-est. C'est dans cette direction que les deux rangées de dépendances sont encore à localiser.

H. LAMBERT